



TOURISME
ANDERLECHT

Pas • à • Pas

LE CIMETIÈRE D'ANDERLECHT



ANDERLECHT



Mot du Bourgmestre

Le cimetière communal du Vogelenzang fut inauguré en octobre 1954. L'ancien cimetière communal, place du Repos, ayant atteint sa capacité maximale d'inhumation après la seconde guerre, la commune d'Anderlecht établit alors un vaste champ de repos s'étendant sur plus de 18 hectares. Un architecte paysagiste l'aménage comme un parc à la française. Les pelouses sont adossées au site semi-naturel classé de la vallée du « Vogelzangbeek ».

Outre la richesse du patrimoine naturel, le cimetière communal du Vogelenzang accueille d'intéressantes œuvres d'art. Lieu porteur de souvenirs, il évoque les noms de personnalités connues à Anderlecht et reflète l'histoire de la commune.

À l'arrière, quatre pelouses abritent un petit « Père Lachaise » anderlechtois, constitué par les magnifiques monuments funéraires venant de l'ancien cimetière communal. C'est l'endroit idéal pour voyager à travers l'art et l'architecture funéraires. En parcourant les allées, un riche répertoire ornemental et de nombreux symboles funéraires gravés dans la pierre s'offrent à vous.

Ce champ de repos peut être considéré comme l'un des fleurons de la Région bruxelloise, c'est pourquoi nous avons décidé d'y consacrer ce guide.

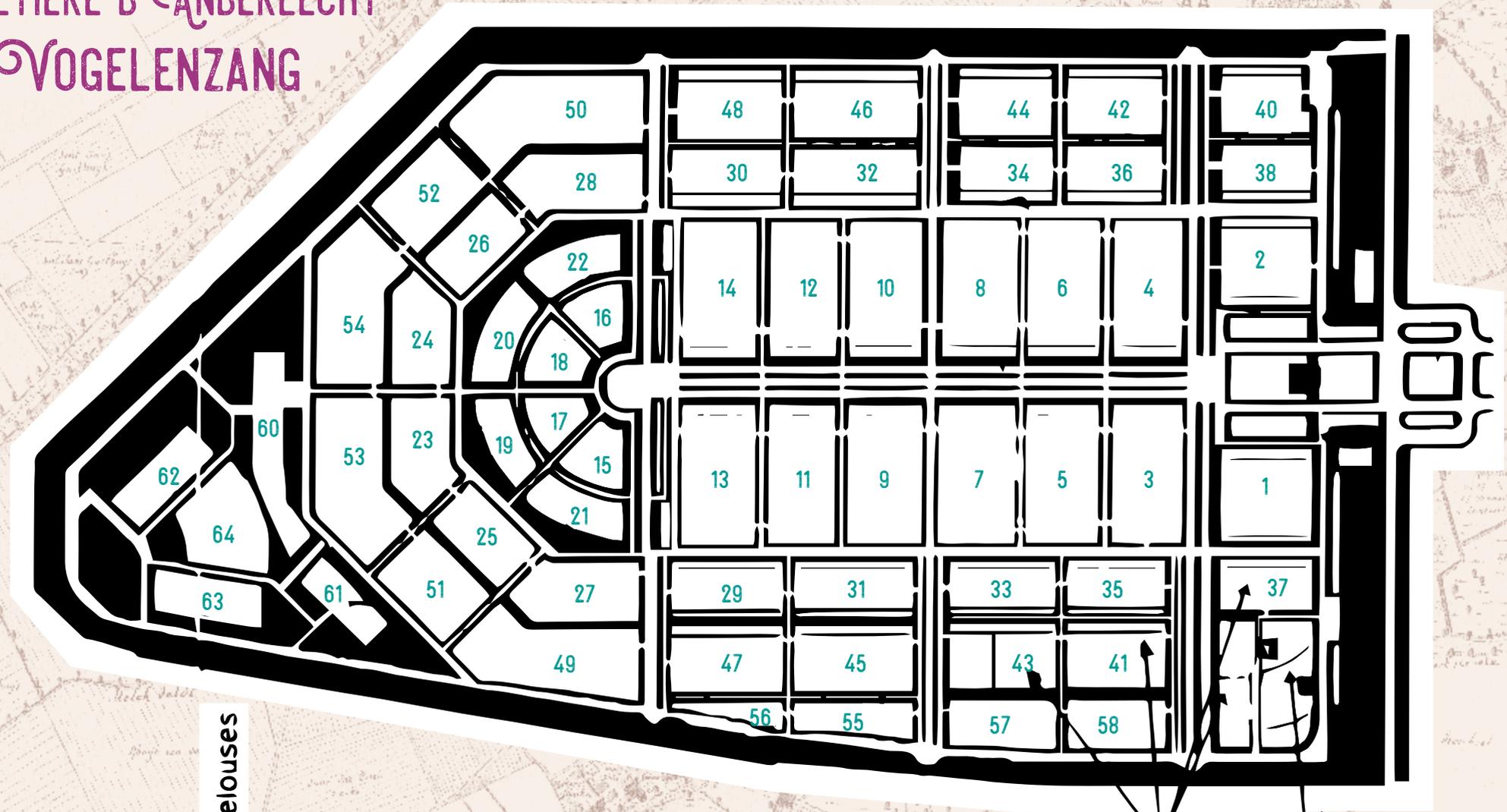
Bonnes découvertes.

Éric Tomas
BOURGMESTRE CHARGÉ DU TOURISME

Sommaire

Plan.....	p.4
Les cimetières d'Anderlecht au fil des siècles.....	p.6
Une nécropole mérovingienne.....	p.6
Du cimetière paroissial au cimetière communal.....	p.6
Le cimetière communal du Vogelenzang.....	p.9
Les débuts.....	p.9
Organisation et gestion.....	p.10
Visite guidée : le cimetière pas à pas... ..	p.11
Voyage à travers l'architecture et la symbolique funéraires.....	p.23
Adresse utile.....	p.30

CIMETIÈRE D'ANDERLECHT VOGELENZANG



N° des pelouses

Columbarium

Dispersion

LES CIMETIÈRES D'ANDERLECHT AU FIL DES SIÈCLES

Une nécropole mérovingienne

Au cours de fouilles menées à la fin du XIX^{ème} siècle, au lieu-dit le « champ Sainte-Anne », un cimetière mérovingien de plus de 400 sépultures, a été mis au jour sur les ruines d'une ancienne villa romaine. Quantité d'objets ont été retrouvés dans les tombes : bijoux, épées, boucles de ceinturons, vases, monnaies. L'étude de ces objets a permis de dater la période d'inhumations entre la fin du VI^{ème} siècle et le VIII^{ème} siècle.

Le cimetière paroissial

Aux X^{ème} et XI^{ème} siècles, les nécropoles en plein champs ont été délaissées et, avec l'avènement des lieux de culte chrétiens, les rites changent et les inhumations sont réalisées à l'intérieur et autour des églises.

Ce fut le cas pour Anderlecht depuis le IX^{ème} siècle où la population se rassemblait aux abords immédiats d'un petit édifice chrétien, sorte de paroisse primitive, avec Saint-Pierre pour patron. Le cimetière était considéré comme une extension de l'église.

Dans le cœur et dans la nef de la Collégiale, on peut admirer des dalles finement gravées et de très beaux monuments funéraires de chanoines, de familles nobles et de béguines, datant du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

À l'extérieur, des dalles funéraires sont accrochées aux murs de l'église et l'on peut encore voir les vestiges de la grille qui clôturait le cimetière. Le jardin du cimetière et l'entrée du Béguinage (en face) se trouvaient à l'époque à la même hauteur, permettant un passage aisé.

À Anderlecht, comme ailleurs, les églises et les chapelles ont gardé le monopole des cimetières jusqu'à l'Édit de Joseph II (1741-1790), daté de 1784, qui interdit d'enterrer les défunts dans et autour des églises et à l'intérieur des villes, principalement pour des raisons d'hygiène et de salubrité.



© Annick DDB - Jordens

Désormais, les fabriques d'église restent propriétaires des champs de repos mais le magistrat de chaque ville détermine et désigne l'emplacement du cimetière, avec le gouvernement. Les cimetières ne sont désormais plus seulement affaire d'église.

Avec le décret de Napoléon I^{er} en 1804, les communes se sont vu octroyer le droit de créer des cimetières. En outre, toute personne pouvait acquérir une parcelle de terre pour une durée indéterminée, où il lui était permis d'élever un monument commémoratif.

L'ancien cimetière autour de l'église est resté en place après l'Édit de 1784 et c'est l'augmentation constante de la population, ainsi qu'une épidémie de choléra en 1849, qui nécessita la création d'un nouveau champ de repos.

Le premier cimetière communal

En 1863, le Conseil communal décidait d'acquérir, pour la somme de quinze mille francs, un terrain approprié dans le quartier d'Aumale, place du Repos.

Le cimetière fut inauguré en 1866. C'est l'architecte communal s'Jongers qui a réalisé l'entrée monumentale : les grandes grilles en fer forgé, entourées par deux colonnes

en pierre bleue où sont gravés les symboles du flambeau renversé orné d'une couronne de fleurs. Sur les chapiteaux, on peut lire les lettres de « l'alpha et de l'oméga », les première et dernière lettres de l'alphabet grec, qui signifient le commencement et la fin ; elles font également référence à l'éternité et à l'immortalité. Au sommet, les brûle-parfums avec la flamme éternelle

Le cimetière a été agrandi en 1924, atteignant une superficie de 4,5 hectares.

Cependant, la hausse constante de la démographie au sein de la commune (en 1937 on comptait 88 000 habitants), obligea une nouvelle fois l'administration communale à chercher un nouveau lieu d'inhumation.

À l'emplacement de l'ancien champ de repos se trouve actuellement le Parc Forestier inauguré en 1968. C'est un vaste espace boisé accessible au public où l'on a conservé les anciennes allées.



LE CIMETIÈRE COMMUNAL DU VOGELENZANG

Les débuts

La commune d'Anderlecht eut la chance d'acquérir des terres sur son propre territoire, sur le plateau du Vogelenzang.

Le projet a été retardé par la seconde guerre et les premiers travaux débutèrent en 1949. La commune a également prévu de réaliser un remaniement urbanistique du quartier.

Les autorités ont accordé beaucoup de soin à préparer l'aménagement du futur cimetière et ont visité plusieurs champs de repos.

La réalisation de l'ensemble fut confiée à l'architecte **Victor Lichtert** (1914 - 1963) et à l'entrepreneur Beguin ; l'aménagement paysager fut réalisé par l'architecte paysagiste et urbaniste **Vandezande**, attaché au service des Travaux publics.

L'ancien cimetière ayant atteint sa capacité maximale d'inhumations en 1953, le nouveau champ de repos fut mis en service, cette même année, par décision du Collège des Bourgmestre et Échevins et inauguré officiellement le 31 octobre 1954, par le bourgmestre Joseph Bracops.

Les familles qui le souhaitaient pouvaient faire transférer les monuments funéraires, de l'ancien lieu de repos vers le cimetière du Vogelenzang. C'est ainsi que près de 1250 très belles tombes trouvèrent leur place dans la partie arrière du cimetière (pelouses 61 à 64,) ainsi que dans la pelouse réservée aux mandataires communaux.



Organisation et gestion

Le cimetière communal dépend des compétences de l'Échevinat de l'État civil - Population-Cimetière-Cultes.

Il est géré par le Conservateur et son équipe.

Les 64 pelouses sont délimitées par des haies et identifiées, pour la plupart par des bornes de pierre numérotées. Les numéros pairs à droite de l'allée centrale et les impairs à gauche.

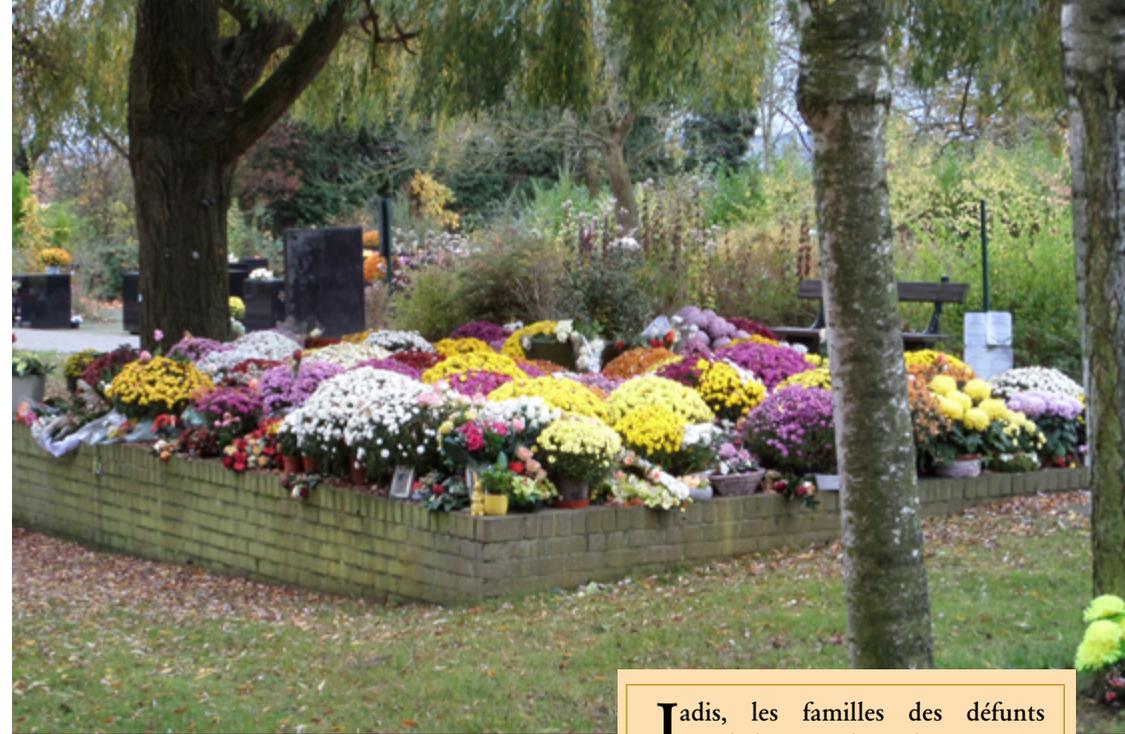
Chaque Anderlechtois ou chaque personne qui décède sur le territoire de la commune a droit à une sépulture gratuite pour une durée de cinq ans : ce peut être une inhumation en pleine terre, dans un caveau ou une niche pour une urne dans le columbarium.

La commune propose aussi des concessions payantes de courtes et longues durées.

Les rites et coutumes funéraires évoluent avec le temps, et nous retiendrons deux dates qui ont amené de grands changements dans la structure du cimetière communal :

- En 1963, l'Église autorise la crémation, jusqu'alors condamnée par le Vatican.
- La loi fédérale de 1971 met fin aux concessions à perpétuité en les remplaçant par une durée maximale de 50 ans, renouvelable.

En conséquence, le cimetière d'Anderlecht s'est doté en 1977, d'une pelouse de dispersion et d'un premier columbarium (du latin columba, « niche de pigeon»), suivi quelques années plus tard d'autres columbariums pouvant accueillir plusieurs urnes cinéraires.



Jadis, les familles des défunts qui habitaient loin du cimetière étaient obligées d'emprunter le corbillard communal pour se rendre au cimetière. Ceci pour éviter les grands fastes, « grandes pompes », qui auraient permis à certaines familles riches de se distinguer des autres familles de défunts moins fortunées. Jusqu'en 1980, il y avait deux classes d'enterrement, seuls les corbillards de première classe étaient ornés de plumets.

Il y a actuellement deux pelouses de dispersion des cendres, une pour les enfants et l'autre pour les adultes. Les noms des défunts figurent sur des plaquettes, à l'entrée des pelouses.

Tout comme pour une inhumation, ces dispositifs nécessitent l'achat d'une concession funéraire de courte ou longue durée ; une caution est demandée, qui sera remboursée lorsque le monument sera placé sur la concession.

En 2005, deux pelouses ont été créées pour accueillir les défunts de confessions musulmane et juive: les pelouses 49 et 51. On découvre, çà et là dans les pelouses d'ensevelissement, des croix orthodoxes.

Dans un souci d'uniformité, un règlement communal fixe le gabarit des tombes, ainsi que d'autres règlements d'ordre intérieur qui régissent le cimetière.



Visite guidée : le cimetière pas à pas...

Outre sa fonction première, le cimetière abrite de nombreuses espèces animales et végétales. Sur une superficie de 18,80 hectares, 73% sont réservés aux chemins, pelouses, massifs plantés et fleuris.

En 2013, un plan de gestion écologique a été approuvé par le Collège des Bourgmestres et Échevins.

De nombreux panneaux explicatifs illustrent ces nouvelles méthodes de gestion.



Les visiteurs accèdent à l'entrée du cimetière en longeant la majestueuse avenue du Soldat Britannique, plantée de magnifiques marronniers, qui figurent à l'inventaire des arbres remarquables de la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci a été ouverte en 1945, en hommage à l'armée britannique qui participa en 1944 à la Libération de la Belgique.

L'entrée du cimetière, située avenue des Millepertuis, se compose de trois pelouses plantées de petits arbres isolés et de mâts porte-drapeaux. De part et d'autre, des bancs de pierre circulaires invitent à se reposer.

Au milieu de la pelouse centrale, nous pouvons admirer le haut-relief dû au sculpteur **Maurice De Korte** (1889-1971) : « les Funérailles ». L'artiste a habité le quartier de Moortebeek de 1923 à 1971. En 1914, il a obtenu le prix « Godecharles » pour l'ébauche de ce haut-relief. Cette sculpture fut acquise par la Commune en 1954.

Matériaux : pierre reconstituée de tonalité jaune du genre « pierre de France » mur et socle de pierres brutes identiques aux soubassements des bâtiments avoisinants. Il fut inauguré en 1954, en même temps que le cimetière.





Les bâtiments de fonction, ainsi que la galerie aux vastes arcades, qui composent l'entrée, furent conçus par l'architecte **Victor Lichtert**, à qui l'on doit également ce que l'on appelait à l'époque le « Centre Intellectuel », bâtiment aujourd'hui occupé par « l'Espace Maurice Carême ».

On peut lire les noms de l'architecte et de l'entrepreneur, gravés sur deux pierres blanches insérées dans le mur du bâtiment de gauche.

Les bâtiments de briques rouges sont ordonnancés en deux ailes symétriques. Le choix de la brique est motivé par l'importance des briqueteries dans la région (sol argileux).

Les toits en ardoise sont percés de lucarnes. Les deux bâtiments de l'aile gauche sont les logements du conservateur et du chef-fossoyeur.

L'aile droite abrite les locaux administratifs et fonctionnels pour le personnel communal et se prolonge à l'intérieur, par le bâtiment de la morgue et des locaux pour le rangement du matériel.

Sur les murs des bâtiments de fonction, on peut voir deux bas-reliefs, en pierre blanche, de l'artiste **Firmin Vandewoude** (1907-1994). Sculpteur en pierre de taille, il a étudié auprès des plus grands sculpteurs belges dont Égide Rombaux (1865 - 1942).

Les bas-reliefs sont des œuvres allégoriques, où les personnages sont représentés de face ou de profil, portant des attributs symboliques évoquant les grandes valeurs chères à l'époque de l'après-guerre.

Patrie-Liberté-Résistance (à gauche), Foyer-Travail-Solidarité (à droite).

Du même artiste : le groupe sculptural sur la tombe de l'Échevin Raymond Vander Bruggen - pelouse 60.



De part et d'autre de la pelouse centrale, deux voies d'accès pavées passant sous les arcades nous mènent à l'intérieur du cimetière.

Le pavillon d'accueil

Au centre de la galerie formée par les arcades, un petit pavillon de briques rouges à toit pentu abrite le local d'accueil. On y accède par deux doubles portes vitrées, munies de belles boiseries. C'est une vaste pièce très sobre, au sol recouvert de dalles claires à petits motifs géométriques noirs. Elle est éclairée par des suspensions en fer forgé.

Sur les murs, on remarquera la plaque commémorant l'inauguration du cimetière ainsi qu'une double porte, masquée par un rideau, qui donne accès à un local où sont rangés des objets et habits de culte en vue d'une possible cérémonie. Au mur, sous verre, l'extrait du procès-verbal de la délibération du Collège des Bourgmestre et Échevins, daté du 19 décembre 1953, qui décide de la mise en service du nouveau cimetière.

C'est dans ce bâtiment qu'est conservé le « grand livre de Saint Pierre », épais volume dans lequel sont notés tous les renseignements relatifs aux défunts qui reposent dans le cimetière depuis sa mise en service en 1953 ; actuellement toutes les données sont informatisées.

En ressortant, jetez un coup d'œil sur le toit et vous verrez la cloche qui appelle les visiteurs une demi heure avant la fermeture du cimetière.

Lorsque vous repassez sous les arcades, il est amusant de lire les différents règlements de police et d'ordre intérieur, dont certains datent des années 1950.

Article 124 « A l'exception des corbillards à chevaux, l'accès au cimetière de tout véhicule dont les roues ne sont pas munies de pneumatiques, est strictement interdit».



Une fois les arcades franchies, nous découvrons toute l'étendue du cimetière : à l'avant-plan, sur la pelouse, un monument funéraire noir, très sobre : celui de Joseph Bracops (1900-1966) et de son épouse Carmen Wauquez. Le cimetière fut inauguré en 1954 sous son mayorat (il fut bourgmestre d'Anderlecht pendant vingt ans, de 1947 jusqu'à sa mort).



Faune et flore

Devant nous s'étend une large avenue, longue de trois-cent-dix mètres, qui mène au monument commémoratif « Pro Patria » de Jos De Decker (1912-2000) ; elle est encadrée par deux alignements de beaux arbres (frênes, érables et tilleuls). Des deux côtés, les pelouses sont délimitées par des haies basses de troènes.

La rigueur des encadrements formés par les haies est rompue par des massifs arbustifs (forsythia, mahonia, lauriers...) ainsi que par des talus herbeux. Une grande allée boisée de feuillus ceinture le cimetière. Ce lieu privilégié héberge une grande variété d'oiseaux et d'insectes ainsi que d'innombrables espèces de végétaux et de champignons. On peut aussi y trouver deux espèces d'orchidées rares en Région de Bruxelles-Capitale.

Quelques personnalités connues inhumées au cimetière communal d'Anderlecht

† Famille Philémon Vanden Stock (1886-1895) Pelouse 4



Philémon Vanden Stock a créé son commerce de Gueuze à la veille de la Première Guerre Mondiale. Son fils Constant naît en 1914. En 1927, la famille reprend la propriété du fameux café Belle-Vue, avenue Paul Janson à Anderlecht. Ce café donnera son nom à la brasserie et à la Kriek. En 1943, Les Vanden Stock rachètent la brasserie de lambic à Molenbeek où se développera le site de la Brasserie Belle-Vue. En 1944 Philémon Vanden Stock est arrêté et déporté dans un camp de concentra-

tion. Il n'en reviendra jamais et c'est son fils Constant qui reprendra l'entreprise et la développera. Finalement la brasserie familiale est revendue au groupe Inbev.

Constant Vanden Stock fut président du RCS d'Anderlecht de 1971 à 1997, date à laquelle son fils Roger le remplace. Il est décédé en 2008.

† Philippe Thys (Thijs pour État civil - 1889-1971) Pelouse 31

Cycliste anderlechtois qui fut le premier à remporter trois fois (1913-14-20) le Tour de France

† Eugène Baie. (1874-1963) Pelouse 34

Né à Anderlecht, écrivain, diplomate, Docteur en Philosophie et Lettres, membre de l'Académie Royale de Belgique, historien, il est l'auteur du « Siècle des Gueux ».

† Victor Lichtert (1914-1963) Pelouse 36



L'architecte qui a dessiné les plans des bâtiments de fonction et administratifs du cimetière et du centre intellectuel d'Anderlecht.

La tombe se distingue par la sculpture massive d'une femme agenouillée qui maçonne et l'inscription de sa devise: « Bouwen tot knieval », « construire jusqu'au bout des forces »

† Daniel Van Damme (1883-1967) Pelouse 37

Conservateur-fondateur de la Maison d'Érasme, musée inauguré en 1932. Il consacra une grande part de sa vie à l'écriture et à l'histoire de la commune.



† Les pelouses d'honneur

Rejoignons l'allée principale et dirigeons-nous vers le monument commémoratif qui surplombe le cimetière militaire, que l'on doit au sculpteur Jos De Decker (1912-2000).

L'artiste fut déclaré lauréat du concours organisé par la commune, en vue de l'érection au sein du cimetière, d'un monument commémoratif « Pro Patria » 1914-18 - 1940-45 (inscription sur le socle).

Le groupe sculptural massif, taillé dans la pierre bleue, se dresse sur un socle hexagonal. Trois personnages, d'égale hauteur, sont adossés dans une pose hiératique : un soldat appuyé sur son fusil, un civil les bras croisés sur la poitrine et une femme serrant un bébé dans ses bras. L'ensemble rigide forme un bloc compact. L'œuvre exalte les vertus morales telles que le courage, la liberté et l'honneur. Il fut inauguré le 31 octobre 1954.

La partie centrale du cimetière, composée des belles pelouses d'honneur, démontre l'importance que la commune d'Anderlecht a voulu accorder aux soldats morts pour la patrie, en ce lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale.

Les stèles des soldats forment un très bel ensemble uniforme ; elles ont été réalisées et gravées par l'administration communale. La commune procède également à l'entretien et l'ornementation de ces pelouses. A la Toussaint, de magnifiques bouquets de chrysanthèmes blancs fleurissent chaque tombe.

Chaque stèle peut recevoir une inscription sur chacune de ses faces et servir ainsi de signe de sépulture pour deux défunts.

Quelques noms connus



La stèle érigée en hommage à Maurice Josée, Joseph De Vries et Jean Van Lierde, (1946), policiers anderlechtois, membres de la Résistance et « victimes de la barbarie nazie » a été transférée de l'ancien cimetière par l'administration communale.

Elle a été érigée par l'Union policière d'Anderlecht. Les portraits des trois policiers figurent en médaillon. Ils sont représentés de face, en uniforme sur la stèle. La palme symbolise leur héroïsme.

La stèle est due à François Bosmans (1908-1977), sculpteur de monuments funéraires à Anderlecht et les médaillons à Auguste Bija (1872-1957).

† Prosper-Henri Devos (1887-1914)

Fonctionnaire communal, poète et romancier. Décédé en 1914, il fut inhumé dans la pelouse d'honneur de l'ancien cimetière d'Anderlecht en 1921 et transféré ensuite.

† Paul Ooghe (1899-2001)

Cet Anderlechtois centenaire a combattu lors de la Première Guerre Mondiale et est décédé en 2001.

Pelouse des mandataires communaux

Au-delà des pelouses d'honneur, gagnons la pelouse 60, où reposent les mandataires communaux.

Les tombes les plus anciennes ont été déplacées de l'ancien cimetière et on peut y voir des œuvres réalisées par des sculpteurs célèbres.

Voici quelques exemples de très beaux monuments :

† Guillaume Melckmans (1871-1932)

Député, Échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à partir de 1919 jusqu'à sa mort en 1932. Il est surtout connu comme président du Conseil d'Administration du Foyer anderlechtois.

Sur la stèle, une plaque de bronze représente le défunt de profil. Elle est signée en bas, à droite : **Victor Voets (1882-1950)**.

Sur la pierre tombale, un relief en bronze, que l'on doit au sculpteur **Maurice De Korte**, représente une famille qui s'avance vers les bâtiments du Foyer Anderlechtois

À Anderlecht, avenue G. Melckmans



† Raymond Vander Bruggen (1899-1937).

Raymond Vander Bruggen fut Échevin des Œuvres sociales de 1927 à 1932. Le groupe sculptural représente une famille ouvrière qui vient rendre un dernier hommage au défunt, elle est signée du sculpteur **Firmin Vandewoude** (1907-1994) (voir les deux bas-reliefs à l'entrée du cimetière). En bas à droite, une plaque en bronze représente le défunt de face. La pierre tombale est ornée d'une palme et sur le socle sont taillées trois flèches. Ces symboles sont liés à la victoire et aux honneurs; la palme orne la sépulture de personnalités politiques, artistiques et scientifiques.

À Anderlecht: avenue Raymond Vander Bruggen

† Achille Jonas (1852-1924).

Monument funéraire classique et sobre mais remarquable en raison du très beau buste en bronze du défunt, posé dans une niche. Il a été réalisé par le sculpteur bruxellois **Charles Samuel** (1862-1938). Sous le buste figure une couronne de laurier.

† Jérôme Justin Van Lint (1819-1889).

Face à nous, nous lisons l'épithaphe de **Jérôme Justin Van Lint**, bourgmestre d'Anderlecht de 1872 à 1884. Il fit bâtir l'actuelle maison communale à Cureghem, Place du Conseil, inaugurée par Léopold II en septembre 1879. Le monument funéraire de la famille Van Lint est très imposant et date du siècle dernier. Il est surmonté d'une urne drapée d'une couronne de fleurs de pavots qui orne chaque côté.

À Anderlecht : rue Van Lint (Maison communale)

† Georges Moreau (1863-1903)

Monument funéraire de la famille **Moreau-De Fierlant**

Georges Moreau fut bourgmestre de la commune de 1884 à 1919, il succéda à Jérôme Van Lint.

Le socle du monument est entouré par une chaîne supportée par quatre colonnes. Il a la forme générale d'un obélisque, de base carrée s'affinant vers le haut. Cette forme se retrouve fréquemment dans les cimetières dans les années 1890. Le symbole très intéressant du flambeau renversé entouré d'une couronne de fleurs.



À **Anderlecht** : rue **Georges Moreau**

En parcourant les deux côtés de la pelouse 60 vous trouverez également les sépultures des bourgmestres : **Henri et Jacques Simonet, Félix Paulsen, Théo Lambert, Marius Renard** et bien d'autres...



Voyage à travers l'architecture et la symbolique funéraires...

Prolongeant la pelouse des mandataires, la pelouse 61 nous ramène au siècle passé avec des monuments funéraires imposants, d'une qualité esthétique indéniable, concessions à perpétuité provenant de l'ancien cimetière.

On y retrouve gravés, les noms des grandes familles qui ont marqué l'histoire d'Anderlecht. Certains caveaux abritent jusqu'à six défunts.

Des monuments remarquables Pelouses 61 à 64

Les monuments funéraires reprennent presque tous les styles que l'on retrouvait à l'époque dans l'architecture civile et puisaient principalement leur inspiration :

Dans l'Antiquité gréco-romaine : surmontés d'un fronton triangulaire, colonnes cannelées et ruines antiques, autels massifs, cippes, stèles, colonnes ornées d'une urne ou d'une croix ; colonnes brisées (pour des enfants et défunts d'un très jeune âge), l'obélisque, le sarcophage (cercueil de pierre posé sur un autel). L'époque romantique fait apparaître des ornements floraux tel le lierre.



† Monument funéraire de la famille Moucheron Pelouse 63

Imposant monument funéraire datant du siècle dernier. Émile Moucheron fut Échevin des travaux publics. D'inspiration antique, le monument se compose d'un haut socle en forme d'autel, sur les faces duquel se trouvent les épitaphes. Un sarcophage (cénotaphe), repose sur deux supports ouvragés.

On retrouve ce même type de monument pour la très belle sépulture de la famille Baquet-Delvigne (pelouse 64). Ces grands mausolées étaient entourés d'une clôture en fer ou en bronze qui délimitait l'espace de la sépulture et pouvait signifier la séparation entre le sacré/divin et le profane.

Vers 1880 on voit apparaître les styles historicistes dit « néo » ; notamment le style néogothique, qui emprunte ses éléments architecturaux aux édifices religieux : petites chapelles avec fenêtres ogivales, vitraux, rosaces trilobées, pignons, gâbles.

† Monument funéraire de la famille Werth Pelouse 63

Entrepreneurs Bernard et Delivremont

La chapelle est d'inspiration néogothique, en pierre bleue, seul édifice de ce type dans le cimetière d'Anderlecht, orné d'arcs trilobés, de vitraux à croisillons et d'un fronton curviligne avec les lettres RIP : « Requiescat(n) t In Pace, qu'il(s) repose(nt) en paix ».

Certaines tombes imposantes mêlent les styles, présentant une surenchère d'ornements, qui rappellent l'importance du statut de la famille, c'est ce que l'on appelle le style éclectique.

† Trois monuments funéraires de ce genre : les sépultures des familles Louis Goedtler, Bourgeois et J. Defay Pelouse 63

Une stèle en forme de colonne-obélisque ornée de guirlandes de fleurs, posée sur un socle et surmontée d'une urne. Ces tombes datent du siècle dernier et ont été réalisées par l'architecte J. Naert (1838-1910), qui a enseigné l'architecture pendant quarante ans à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. Elles sont signées sur la base à droite

Au tournant du siècle on voit apparaître les tombes d'inspiration Art Nouveau.

† Monument des familles Houssa-Rombouts ; Jean Houssa (1835-1906) Pelouse 64

Le seul monument Art Nouveau du cimetière. C'est une belle version de la colonne-obélisque classique posée sur un socle. Le lettrage et les reliefs montrent des formes souples tirées du monde végétal. On y retrouve les motifs floraux les plus représentés dans l'Art Nouveau : le pavot qui fournit l'opium et symbolise le sommeil éternel. Sur l'autre face se déploie une tige d'iris.





Vers les années 1920, l'ornementation des tombes se fait plus sobre, plus géométrique, le lettrage des épitaphes est plus carré, certaines tombes des années '30' sont de beaux exemples de l'Art Déco. Ce courant plus géométrique et plus sobre se poursuit dans les années 1940-50 pour aboutir à une uniformité règlementée dans la présentation des tombes, tendant à mettre tous les défunts dans un même rapport égalitaire.

† Monument de la famille Gysels-Detelder Pelouse 61

Très belle tombe de style Art Déco couronnée par un gros bouquet de roses. Dans cette tombe reposent trois résistants de la guerre 1940-45. Les portraits sont entourés de belles guirlandes de fleurs.

† Monument de la famille Van De Kerckhove-Winteroy Pelouse 63

Très beau monument funéraire d'inspiration Art Déco (1929) réalisé par la Maison Blehen-Detiege, spécialiste de ce genre de monument.

Les plus belles sépultures sont ornées de figures féminines plus fréquemment appelées « les pleureuses ou pleurantes ». Vêtues à l'antique d'une longue tunique, elles apparaissent dans diverses poses évoquant la douleur, la prostration, la rêverie, portant des bouquets ou entourées de fleurs, riches de signification symbolique. Des éléments comme la coiffure et certains accessoires restent cependant contemporains de l'époque de l'inhumation.

† Monument des époux Ch. Van Haerlen-Coeckelberg Pelouse 64

Pierre tombale ornée d'une croix. Une jeune femme pensive, vêtue d'une longue tunique plissée tient une couronne de roses. À ses pieds se déroule un parchemin, entouré de feuilles de lierre, symbole très fréquent dans les nécropoles. Signature sur le socle à droite : J. Charlier.

† Monument des époux Lucas-Supriere Pelouse 61

Bas-relief en marbre blanc représentant une jeune femme rêveuse agenouillée, vêtue d'une tunique plissée, entourée de roses.



L'art funéraire utilise un langage symbolique codifié.

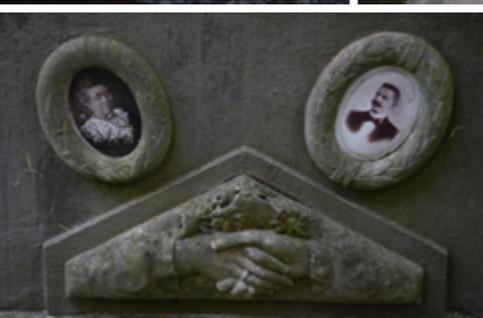
Ces nombreux symboles envoient des messages : ils évoquent la douleur des proches, leurs souhaits pour le défunt et peuvent aussi renseigner sur la profession, l'âge et le statut social de la famille. Il en existe tout un répertoire qui varie avec les époques et les croyances.

* **L'alliance**, les mains entrecroisées d'un homme et d'une femme. Les vêtements masculins et féminins qui tombent sur le poignet permettent de les reconnaître. La femme porte souvent une alliance à l'annulaire. Nous avons l'évocation de la permanence du couple après la mort, les liens, la solidarité, l'entraide.

Variantes : alliance avec bouquet de fleurs ou chaîne brisée.

* **L'agneau blanc**, peut être le symbole du sacrifice dans la religion chrétienne mais sur la tombe d'un jeune enfant, il symbolise la simplicité, l'innocence de l'enfance, la pureté.

* **Les oiseaux**, les ailes déployées, sont posés sur la stèle. La colombe renforce l'image de pureté de paix et d'harmonie.



* **Le laurier** a un feuillage persistant; il suggère ainsi l'éternité. Depuis l'époque romaine, il est aussi associé à la gloire. Les deux notions peuvent s'interpénétrer pour donner la gloire éternelle.

* **Le lierre** est symbole d'éternité, comme tous les végétaux à feuillage persistant tels que le houx, le laurier, le buis. Il symbolise aussi l'attachement éternel lorsqu'il s'accroche aux tombes, aux croix.

En couronne, il encadre les médaillons, les portraits, les colonnes. Il se mêle au lierre naturel et contribue à créer une ambiance romantique.

* **La flamme** éternelle apporte lumière, chaleur et purification. Exemple : la flamme du Soldat Inconnu.

* **Le flambeau renversé entouré d'une couronne de fleurs**. La flamme qui représente la vie va progressivement s'éteindre si on retourne le flambeau vers le sol. Il suggère alors la mort. Le flambeau remis dans sa position normale fera rejaillir la flamme, signe de résurrection. Les brûle-parfums que l'on voit sur les tombes peuvent également être interprétés comme des flammes éternelles.

* **Le sablier ailé** symbolise l'écoulement inexorable du temps. De chaque côté du sablier figurent : à gauche l'aile d'une chauve-souris (obscurité, nuit, mort) et à droite l'aile de la colombe (lumière, jour, vie). Les deux compartiments du sablier représentent le ciel et la terre.



* **Les roses** Cette fleur se retrouve sur de nombreuses tombes, représentée seule, en bouquets et en couronnes. C'est la fleur de l'amour en Europe. Depuis l'Antiquité on dépose des roses sur les tombes. On retrouvera ce motif de prédilection dans l'architecture de style Art Déco.

* **L'urne** est, à l'origine, un récipient conçu pour contenir les cendres humaines ; c'est un objet lié à la mort qui en devient le symbole. Elle peut être drapée ou surmontée d'un fruit, suggérant alors la mort et la perspective d'une nouvelle vie.

* **La couronne de fleurs** est un symbole d'éternité par le cercle qu'elle forme, sans début ni fin. Elle peut être constituée de tiges de pavot (sommeil éternel), de laurier (éternité) ou de chêne (gloire), de lierre (éternité et attachement), d'immortelles (immortalité), de pensées (souvenir, libre pensée), de roses (amour), de fleurs variées...La couronne végétale est souvent, à la fois mort et promesse de renaissance par le fait que la tige a été arrachée ou coupée, mais qu'elle porte des fruits ou des fleurs.

La couronne mortuaire peut également symboliser l'élection paradisiaque, la promesse de la vie éternelle ou la couronne du Christ.

En poursuivant votre promenade vous découvrirez encore bien d'autres monuments qui varient les styles et les ornements à l'infini et témoignent de la richesse du patrimoine du cimetière de la commune d'Anderlecht.

Adresse utile

Cimetière communal du Vogelenzang : avenue du Soldat britannique n°1, 1070 Anderlecht

Tél. : 02 521 08 86

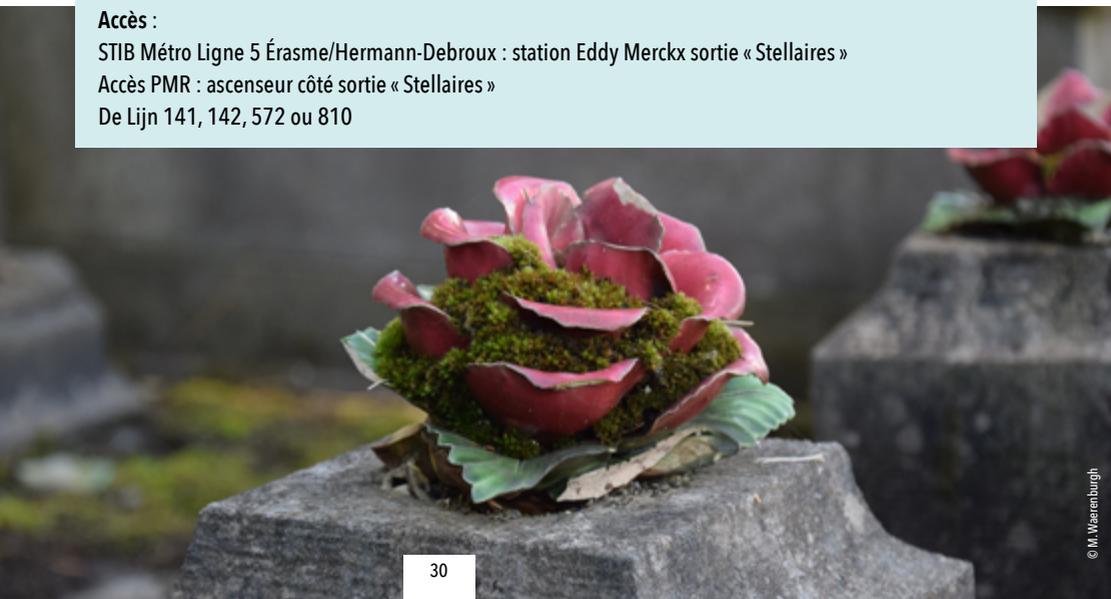
cimetière@anderlecht.brussels

Accès :

STIB Métro Ligne 5 Érasme/Hermann-Debroux : station Eddy Merckx sortie « Stellaires »

Accès PMR : ascenseur côté sortie « Stellaires »

De Lijn 141, 142, 572 ou 810



TOURISME ANDERLECHT

Rue du Chapelain 1 – 7

Tél. : 02.526.83.65/51 | tourism@anderlecht.brussels

www.anderlecht.be | FB : Tourism Anderlecht

Toutes nos brochures sont disponibles au service
du Tourisme et téléchargeables gratuitement sur
www.anderlecht.be – Tourisme : guides téléchargeables.

Une visite guidée vous tente ? Appelez ou écrivez à Tourisme
Anderlecht qui vous renseignera les visites proposées et vous
communiquera les coordonnées des opérateurs touristiques à
Anderlecht.

Rédaction Chantal Houdé

Coordination Annick Dedobbeleer, Chargée de mission
pour Tourisme Anderlecht

Remerciements à Tim Janssens, membre du comité de direction
d'Epitaaf et du personnel du cimetière

Vertaling Your Pen bvba & Jonathan Brys pour la commune
d'Anderlecht

Crédits photographiques Chantal Houdé (sauf autres indications)

Disponibles dans la même collection :

- La Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon, pas à pas
- La Maison communale d'Anderlecht, pas à pas
- Sur les pas de Jacques Brel à Anderlecht
- Sur les pas de Maurice Carême à Anderlecht
- Sur les pas de Lismonde à Anderlecht
- Sur les pas de Nadine Monfils à Anderlecht
- L'art dans le métro à Anderlecht

A l'initiative d'Eric Tomas, Bourgmestre chargé du Tourisme,
avec le soutien du Collège échevinal d'Anderlecht.

ANDERLECHT



Ook
beschikbaar
in Nederlands



Editeur resp. :
Marcel Vermeulen
place du Conseil 1
à 1070 Anderlecht

2€